

Les subsides

b) (i) 1981—61.8 p. 100, (ii) 1982—67.2 p. 100, (iii) 1983—83.8 p. 100, (iv) 1984—61.4 p. 100, (v) 1985—(trois premiers trimestres)—58.5 p. 100.

c) (i) 1981—\$280,152, (ii) 1982—\$407,415, (iii) 1983—\$433,203, (iv) 1984—\$381,559, (v) 1985—(trois premiers trimestres)—\$236,739 (sujet à vérification).

[Français]

M. Hudon: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

• (1110)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—LE LIBRE-ÉCHANGE CANADO-AMÉRICAIN—LA SUPPRESSION DES DROITS COMPENSATEURS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap) propose:

Que la Chambre exhorte le gouvernement à ne pas entreprendre de négociations sur le libre-échange avec le gouvernement des États-Unis à moins que ce dernier ne supprime les droits compensatoires en vigueur et ne garantisse qu'on n'appliquera pas de tels droits à l'avenir, étant donné qu'on menace actuellement d'appliquer des droits compensatoires américains dans l'industrie du bois d'oeuvre où le libre-échange existe déjà.

—Monsieur le Président, au cours des dernières semaines, nous avons vu le rôle que le Parlement a joué dans l'affaire concernant l'ex-ministre de l'Expansion industrielle régionale, le député de York—Peel (M. Stevens). On a fini par prendre une initiative dans le sens de la justice grâce aux questions incessantes des députés de l'opposition.

La Chambre a une fois de plus l'occasion de jouer un rôle important dans les entretiens sur le libre-échange qui commencent la semaine prochaine. A la veille de ces entretiens, un des principaux secteurs industriels du Canada est sur le point de connaître une crise. Le secteur forestier représente un chiffre d'affaires annuel de 26 milliards, et il emploie directement 300,000 personnes et indirectement 700,000 personnes. Ce secteur, qui rapporte davantage de devises étrangères au Canada que l'agriculture, la pêche, l'industrie minière et l'industrie automobile ensemble, emploie par conséquent environ un million de personnes. Ce secteur de premier plan et d'envergure a rapporté 11 milliards à notre balance commerciale l'année dernière.

Les Canadiens sont actuellement les victimes d'une des plus grandes escroqueries jamais commises par le gouvernement du Canada. Celui-ci se prépare en effet à sacrifier complètement ce secteur important et certaines régions du Canada pour favoriser le centre du pays, qui est industriel. Nous voyons resurgir la thèse classique opposant le centre du pays à l'arrière-pays. Le premier ministre du Canada (M. Mulroney), et sa cohorte, et le

président des États-Unis ont conclu des marchés néfastes pour le secteur forestier ou bien le premier ministre a cru naïvement le président Reagan lorsqu'il a déclaré qu'il ne fallait pas être inquiet pour la bonne raison que la question du secteur forestier sera réglée à la satisfaction de tous, tant au Canada qu'aux États-Unis. Celui qui le croit doit croire également aux contes de fées.

Au cours des dernières heures, la coalition des entreprises américaines du secteur forestier s'est mise en devoir de présenter une pétition à la commission du commerce extérieur et au département du Commerce; si elle arrivait à ses fins, un droit compensateur de 53.65 dollars U.S. le mille pieds-planches serait imposé au Canada. Aujourd'hui, sur le marché à terme, le bois se transige à \$184.50 U.S., SPF-1, à la bourse de Chicago. Le tarif sur nos exportations de bois résineux aux États-Unis s'élèverait à 29.1 p. 100, ce qui entraînerait la disparition d'une bonne partie des entreprises du secteur forestier, surtout en Colombie-Britannique, principale source des exportations de bois résineux aux États-Unis.

Quelle est la position des députés d'en face à ce sujet, surtout de ceux qui représentent des circonscriptions productrices de bois? Les États-Unis sont sur le point d'appliquer à nos exportations de bois un droit compensateur qui entraînera littéralement la fermeture de dizaines de scieries dans le pays, pour la plupart des scieries situées dans le centre de la Colombie-Britannique. Nous courons à la catastrophe. Ce secteur industriel est représenté dans la région de l'Atlantique, au Québec, en Ontario, dans certaines régions des Prairies et sur la côte ouest du Canada, et le taux de chômage y est de 25 à 35 p. 100 dans toutes les régions du pays. Heureusement que nous avons des journées d'opposition où nous pouvons parler de ce qui se passe et montrer aux Canadiens qu'on est en train de les bernier et que l'on brade notre industrie. Tout cela se passe à la veille des entretiens sur le libre-échange qui débutent la semaine prochaine.

Alors que nos négociateurs sont censés commencer les discussions préliminaires au libre-échange, l'industrie forestière américaine, avec l'aide du gouvernement, intervient dans un secteur où le libre-échange existe depuis un demi-siècle. Notre industrie est tellement concurrentielle sur le marché libre que nos producteurs peuvent exploiter des bois dans le nord de la Colombie-Britannique et l'exporter jusqu'en Géorgie à un prix inférieur au prix américain.

M. Brisco: Demandez-vous pourquoi.

M. Riis: Quelqu'un a dit de se demander pourquoi. Une des raisons c'est que les sociétés canadiennes ont modernisé leurs scieries. Elles ont investi lourdement en Colombie-Britannique, que ce soit à Clearwater, à Kamloops, à Merritt ou à Salmon Arm. Elles ont modernisé leurs usines à grands frais pour devenir les scieries les plus compétitives sur le marché mondial. Cette modernisation a été extrêmement coûteuse pour les travailleurs, car plus de 20,000, en Colombie-Britannique seulement, ont perdu leur emploi. Dans ma circonscription, 500 personnes ont perdu leur travail dans le secteur forestier en raison des changements technologiques amenés par la modernisation des scieries.